Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.
Dans un écrin de nature, ***Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié****, loin du stress des grandes métropoles.* ***La qualité de vie*** *est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne,* ***ville où il fait bon vivre.***
*Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes… Un équipement qui complète l'****offre culturelle déjà fournie*** *avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts…* ***La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques****. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.*

L'Agglomération recrute pour les services mutualisés de l'Agglomération et de la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Responsable du pôle Bâtiment (F/H)

(Catégorie B – Filière technique)
Lieu d'affectation : Chaumont
(Activité à hauteur de 95% pour la Ville de Chaumont / 5% pour l'Agglomération)

Au sein du Centre Technique de la Ville de Chaumont et, sous la responsabilité conjointe du Directeur et de son Adjoint, vous aurez pour principales missions d'assurer la coordination des équipes du pôle Bâtiment et de manager les chefs d'équipe en charge de l'entretien des bâtiments. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Animer et piloter une équipe :

- mettre en œuvre les modes de gestion d'une équipe dans le respect de la délégation du Directeur,
- être l'interface entre les équipes et les Directeurs : négocier les délais d'exécution et les moyens,
- contrôler quotidiennement l'activité des équipes, former ses collègues et anticiper le développement des compétences,
- participer à des réunions de travail et organiser des réunions d'équipe,
- rédiger des rapports d'activités et rendre compte à la hiérarchie,
- rédiger des fiches process ou mode opératoire,
- recenser les besoins en matériel et planifier les acquisitions et renouvellement,
- appliquer et faire appliquer les normes et dispositifs d'hygiène et de sécurité au travail et le règlement intérieur,
- prévenir et gérer les conflits, développer la communication et instaurer un esprit d'équipe.

Gérer les ateliers bâtiments :

- mettre en œuvre les orientations en matière de patrimoine bâti,
- organiser, planifier, coordonner et gérer les chantiers et contrôler les règles de sécurité,
- préparer et estimer le coût d'un chantier,
- appliquer les normes de mise en œuvre des matériaux et matériels,
- coordonner les différents ateliers et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments,
- superviser en relation avec le pôle marchés publics la rédaction des marchés publics d'entretien des bâtiments et de fournitures des matériaux.

Participer au suivi analytique des chantiers :

- réaliser le suivi analytique des activités du pôle bâtiment,
- enregistrer sur le logiciel AS-TECH les données (heures, matériels et quantité de matériaux) mises en œuvre pour la réalisation des chantiers afin d'éditer des bilans chiffrés d'opérations.

Suppléance :

- en l'absence d'un chef d'équipe assurer la gestion directe de l'équipe,
- suppléer la Direction du Centre Technique suivant les réunions.

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure en bâtiment/génie civil (BAC+2 minimum) et disposant idéalement d'une expérience sur un poste similaire, vous avez des aptitudes managériales reconnues et, vous appréciez le travail en équipe. A l'écoute, autonome, motivé(e), dynamique avec le sens du service public vous savez faire preuve d'initiative, d'organisation et êtes doté(e) d'un excellent relationnel. Maîtrise de l'outil informatique exigée et permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.
Réalisation d'astreintes hebdomadaires de coordination générale suivant planning.
Rémunération en catégorie B de la Fonction Publique Territoriale.
Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance (participation employeur mensuelle de 7 euros), etc., ...

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 31 octobre 2025 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur Laurent AUVIGNE, Directeur du Centre Technique, au 06.72.79.25.90 ou par mail à lauvigne@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).
Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.
Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.
Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.
Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr
En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.